

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 30 juillet 2025, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion de travaux dans la rue de l'Eglise à Walferdange :

Stationnement interdit

Le samedi 06 septembre 2025 de 06.00 heures jusqu'à 22.00 heures, le stationnement dans la rue de l'Eglise est interdit sur le tronçon longeant les immeubles numéros 87-97, des deux côtés, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Route barrée

Le samedi 06 septembre 2025 de 06.00 heures jusqu'à 22.00 heures, suivant les besoins des travaux, le tronçon de la rue de l'Eglise longeant les immeubles numéros 87-97 est barré à toute circulation routière.

Walferdange, le 31 juillet 2025.

La Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber